

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE SAINT ALPINIEN

DELIBERATION N° 2025-004

Portant sur l'affectation de résultat du budget annexe de l'assainissement

L'an deux mille vingt-cinq, le douze mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis dans la Salle du Conseil, sous la présidence de Madame CHABANT Evelyne, Maire.

Date de convocation : 08 mars 2025

Étaient présents : (par ordre de mandat puis par ordre alphabétique) : Mme CHABANT Evelyne - M. RICHIN Joël - Mme BILLEGA Nicole - M. PERREAUT François - M. ALLOCHON Bernard - Mme BIELLI Sylvie - Mme CARNET Laurianne - Mme CHABANT Agnès - M. DEPARDIEU Patrick.

Excusés : néant

Mme BILLEGA Nicole est désignée comme Secrétaire de séance

MEMBRE	PRÉSENTS	REPRÉSENTÉS	VOTANTS	EXPRIMÉS	POUR	CONTRE
9	9	0	9	9	9	0

Objet : Affectation du résultat « assainissement » 2024

Reste à réaliser dépenses 0,00 €

Reste à réaliser recettes 0,00 €

Reste à réaliser net 0,00 €

Recettes d'investissements 1 423,09 €

Dépenses d'investissement 0,00 €

Solde d'exécution SI de l'exercice 1 423,09€

001 budget 2023 (déficit reporté) 20 378,28 €

Solde d'exécution cumulé SI 21 801,37 €

EXCEDENT DE FINANCEMENT SI 21 801,37 €

Recettes de fonctionnement 5 300,97€

Dépenses de fonctionnement 4 628,09€

Résultat de l'exercice Section de Fonctionnement 672,88€

002 budgets 2023 (excédent reporté) 1 240,95€

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT A AFFECTER 1 913,83 €

AFFECTATION

Besoin de financement au compte 1068 0 €

Report au 001 budget 2024 21 801,37 €

Report au 002 budget 2024 1 913,83 €

Transmis le 14/03/2025

Affiché le 14/03/2025

Le 12/03/2025

Le Maire,
Evelyne CHABANT